

La place de l'URE et des ER dans les politiques de coopération et d'aide au développement en Méditerranée



Énergie renouvelable



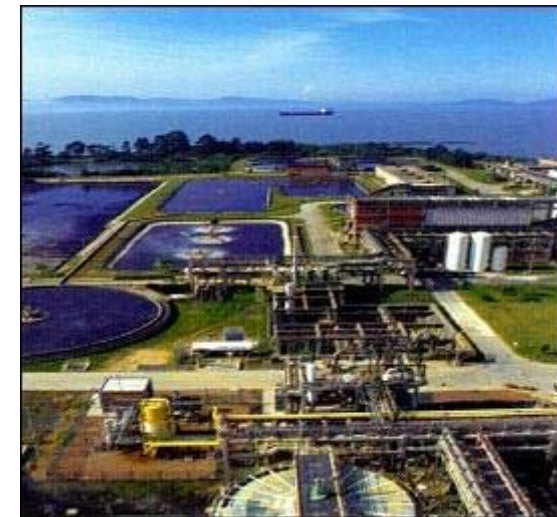
Biomasse



Dév. urbain - habitat - transports



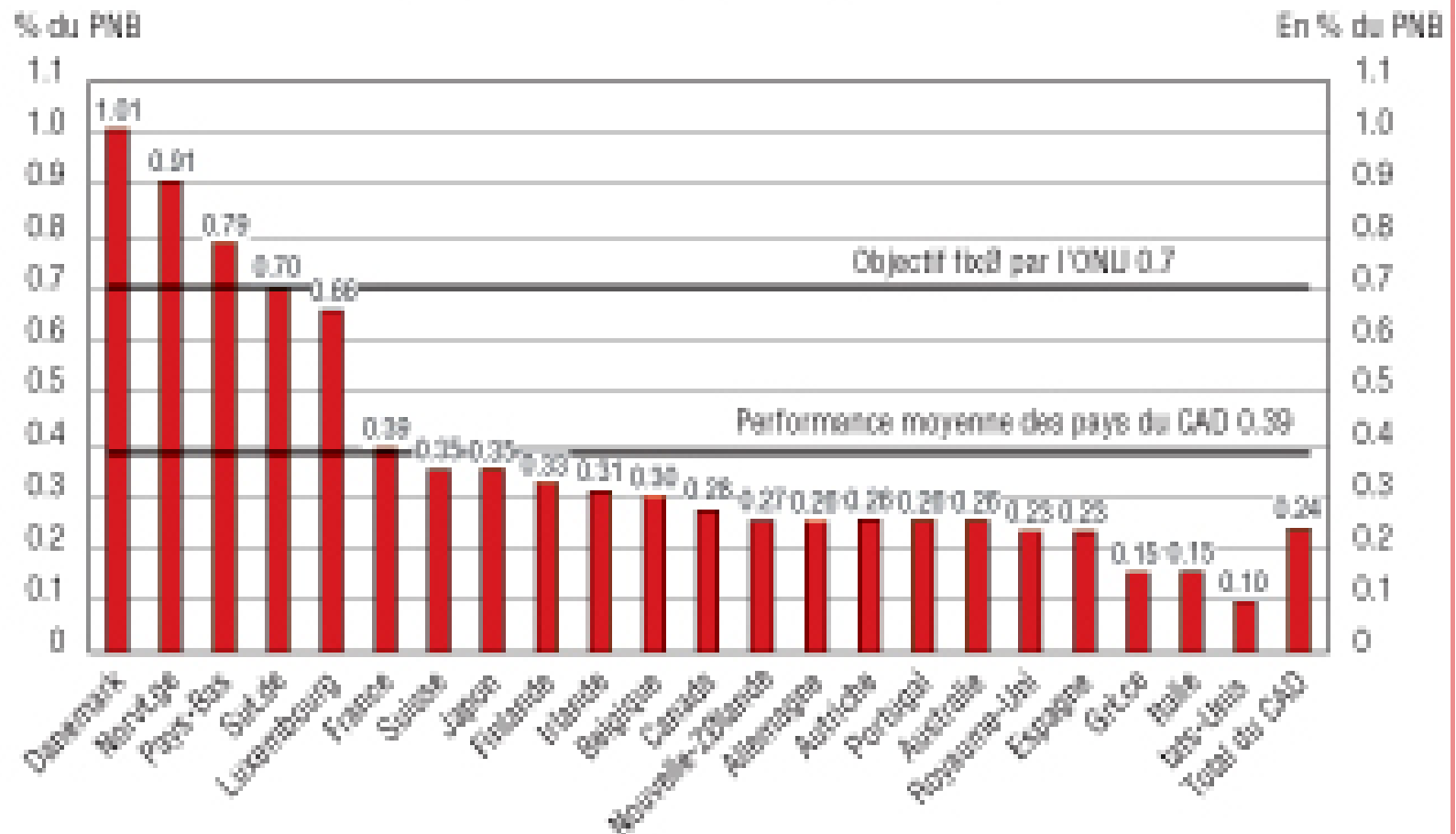
Efficacité énergétique



Process industriels

Aide au développement

L'aide publique au développement, % du PNB, 1999



Source : OCDE.



Aide aux pays en développement reste insuffisante

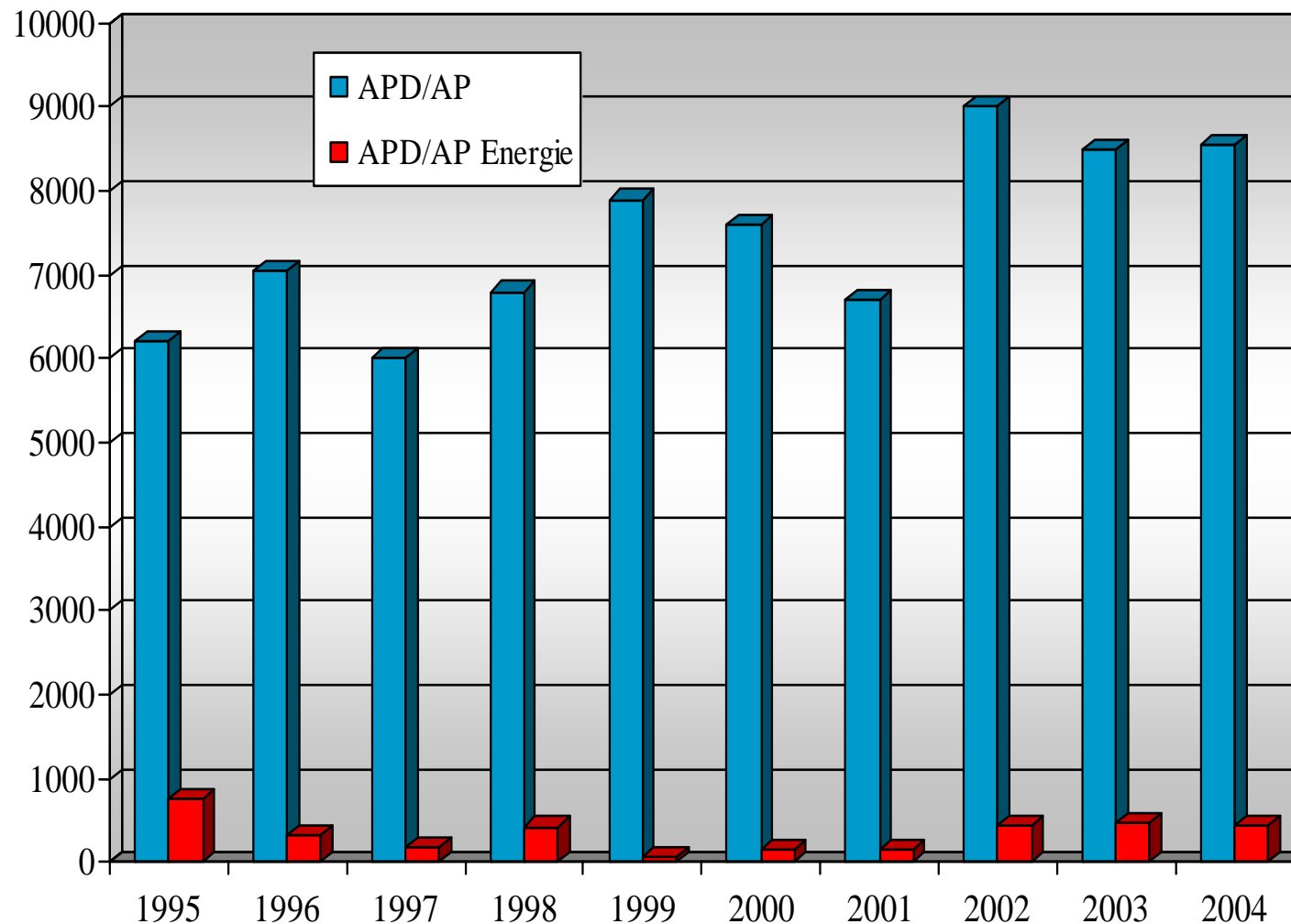
- En 2005, l'APD a atteint son niveau «record» **106,8 milliards de \$** (81 milliards d'euros), en hausse de «31,4% par rapport à 2004.



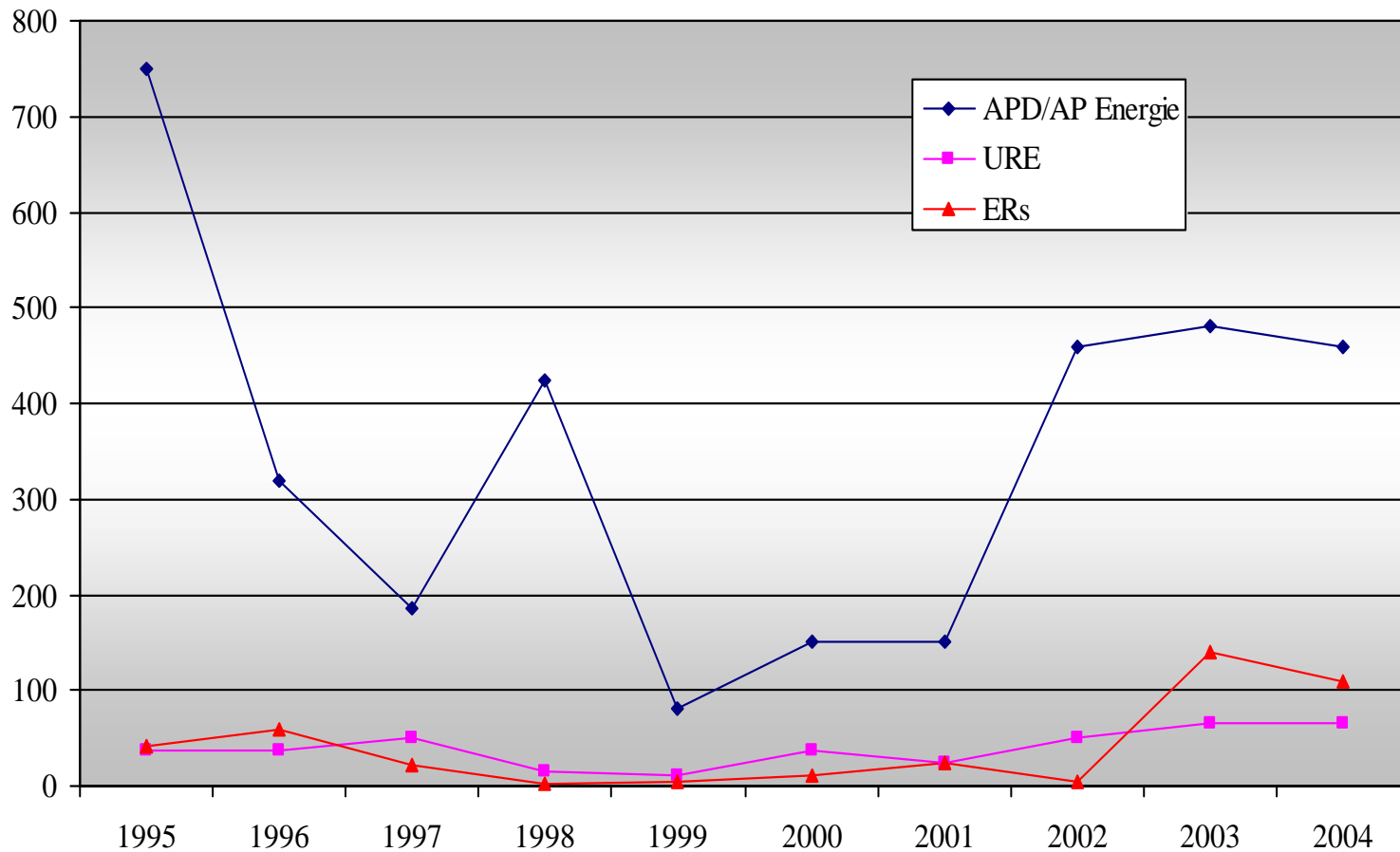
Une évolution en trompe-l'oeil

- 20% de ces fonds ont servi en réalité à financer des **allègements de dette** exceptionnels pour l'Irak et pour le Nigeria
- Irak : **12,9 milliards de \$** sur la période 2004-2005
- Nigeria: **3,2 milliards de \$**

APD/AP et APD/AP secteur énergie aux pays méditerranéens 1995-2004 (millions de dollars)



APD/AP secteur énergie et domaines URE/ERs aux pays méditerranéens 1995- 2004 (millions de dollars)



APD/AP domaines URE/ERs par pays bénéficiaire 1995-2004 (milliers de dollars)

Pays	URE		ERs	
	K Usd	%	K Usd	%
Algérie	1492	1,2	1111	0,3
Égypte	30848	24,8	275287	65,9
Israël	568	0,5	34	0
Liban	2450	2	75	0
Libye	0	0	17	0
Maroc	11465	9,2	112665	27
Syrie	5996	4,8	0	0
Territoires Palestiniens	68492	55,1	274	0,1
Tunisie	3044	2,4	14924	3,6
Turquie	0	0	13569	3,2
Total	124355	100	417956	100

Montant de l'APD/AP domaines URE/ERs reçu par les pays méditerranéens en dollars par habitant

Pays	URE	ERs
	En dollars par an et par habitant	En dollars par an et par habitant
Algérie	0,005	0,004
Égypte	0,046	0,412
Israël	0,009	0,001
Liban	0,073	0,002
Libye	0	0
Maroc	0,041	0,406
Syrie	0,036	0
Territoires Palestiniens	2,339	0,009
Tunisie	0,032	0,157
Turquie		0,020
Moyenne Pondérée PSEM	0,053	0,177



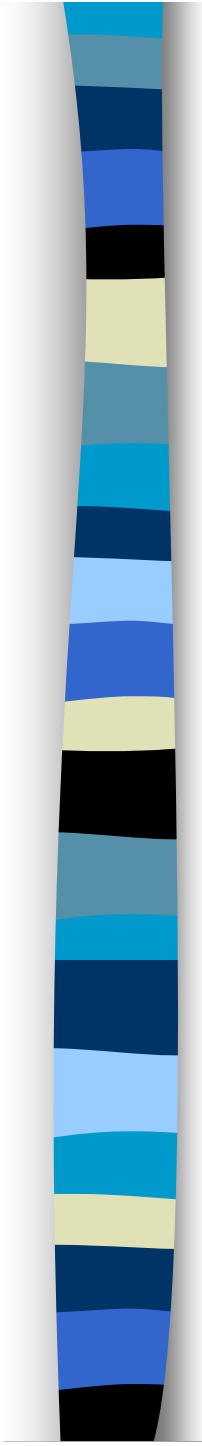
Répartition totale des projets en Méditerranée par montant (cumul 1995-2004)

- **95 grands projets** de plus de 100 millions de dollars pour un montant de **25,1 milliards de dollars** (33% du volume).
- **1 122 projets de taille moyenne** (entre 10 et 100 millions de dollars) pour un montant de **30.1 milliards de dollars** (40% du volume).
- **36 257 de taille modeste** (inférieur à 10 millions de dollars). Ils représentent plus de 96% du nombre de projets mais pour un montant de **19.4 milliards de dollars** (25% du volume).



Répartition des projets Energie (hors URE et ERs), en Méditerranée par montant Cumul 1995-2004.

- **3 grands projets** de plus de 100 millions de dollars pour un montant de **764 millions de \$** (29% du volume).
- **49 projets de taille moyenne** (entre 10 et 100 millions de dollars) pour un montant de **1,6 milliards de \$** (60% du volume).
- **283 projets de taille modeste** (moins de 10 millions de dollars). Ils représentent 84 % du nombre de projets mais seulement 11% du volume (**290 millions de \$**).



Répartition des projets en Méditerranée domaine URE par montant (cumul 1995-2004)

- **10 projets de taille moyenne** (entre 10 et 100 millions de dollars) pour un montant de **230 millions de \$** (62% du volume).
- **115 projets de taille modeste** (moins de 10 millions de dollars). Ils représentent 92% du nombre de projets et 38% du volume (**143 millions \$**).
- L'absence de grands projets vient sûrement de la **dispersion des projets d'URE** et de la difficulté à les rassembler dans des **programmes nationaux ou régionaux**.



Répartition des projets ENR en Méditerranée par montant Cumul 1995-2004.

- **Un seul grand projet** d'ERs de plus de 100 millions de dollars concerne les pays méditerranéens. Il représente cependant 27% du volume de l'APD/AP consacré aux pays méditerranéens dans le domaine des ERs (**116 millions de dollars**).
- **8 projets de taille moyenne** (compris entre 10 et 100 millions de dollars) pour un montant de **235 millions de dollars** (55% du volume).
- **100 projets de taille modeste** (moins de 10 millions de dollars). Ils représentent 92% du nombre de projets et 18% du volume (**71 millions de \$**).



APD/AP domaines URE par donneur (Cumul sur la période 1995-2004)

- **URE** l'Europe est le principal donneur avec **110 millions de dollars** (29.6% du volume total) suivi par les donneurs multilatéraux (87 millions de dollars).
- Au sein de l'Europe, l'**Italie** a une part prépondérante (**60 millions de dollars**) et la **France** joue un rôle important (**28 millions de dollars**). Les autres pays européens sont très peu présents dans le domaine de l'URE.



APD/AP domaines ENR par donneur

(Cumul sur la période 1995-2004)

- **ENR** l'Europe est le principal pourvoyeur avec plus de **240 millions de dollars** (56.7% du montant total) et le **Japon** joue aussi un rôle prépondérant avec **152 millions de dollars** (35.9% du volume total).
- Au sein de l'Europe, la contribution de l'**Allemagne** est largement majoritaire avec **175 millions de dollars** (41.4% du volume) et l'**Espagne** joue un rôle important (**57 millions de dollars**).
- Les autres pays européens sont quasiment absents



Stratégie des bailleurs de fonds

- URE et ERs font partie des **priorités**
- **Mais** les fonds sont surtout destinés à:
 - La libéralisation du secteur énergétique
 - La modernisation des infrastructures
 - La poursuite des interconnexions



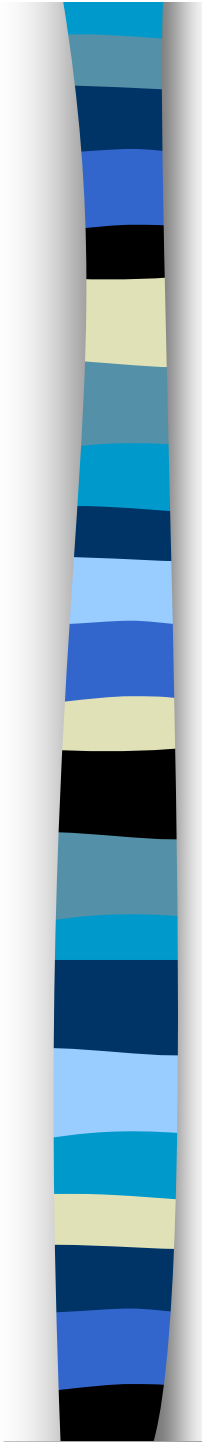
Constat sur l'APD dans le domaine de l'URE et des ERs

- Insuffisance des fonds
- APD **concentrée sur certains pays** (Égypte, Maroc, Palestine).
- APD concentrée sur certains **secteurs**:
 - Énergie éolienne
 - Distribution d'électricité
 - Politique de l'énergie



Pourquoi: spécificité du financement de l'URE et des ERs

- **Coût économique élevé au départ** pas toujours couvert par les économies réalisées
- **Dispersion** des actions
- Dimension trop faible des projets d'URE et ERs, **mal adaptés** aux procédures habituelles de financement
- Les projets URE ne constituent pas, de façon générale, la **première préoccupation** de ceux qui pourraient les porter



Que faire: incitations économiques et financières publiques, et mécanismes de financement adapté

Des systèmes **d'incitations financières** sous des formes plus ou moins « sophistiquées » :

1. la subvention directe,
2. les avantages fiscaux,
3. le partenariat public-privé:

Mieux articuler l'effort public avec les ressources du secteur privé ou économique



Mieux articuler l'effort public avec les ressources du secteur privé ou économique

- L'objectif est d'obtenir un **effet de levier** par la mobilisation de moyens supplémentaires et de faire entrer l'URE dans les mécanismes « normaux » du marché.
- Cela peut se faire de différentes façons qui peuvent être complémentaires :
 - **bonification** des prêts accordés par les organismes bancaires.
 - participation des banques et autres investisseurs à des **fonds d'investissement dédiés** à l'ure et intervenant par :
 - des subventions;
 - des prêts;
 - des participations en capital;
 - des participations en quasi-capital;
 - des systèmes de garantie.
- Création des conditions (réglementaires et incitatives) du **développement des sociétés de service** fonctionnant selon le principe du « tiers financement »



CONCLUSION

- L'importance de **l'organisation des moyens et de l'utilisation de toute une gamme d'instruments** pour la mise en œuvre d'une politique URE à la hauteur des enjeux et des objectifs



Changement d'échelle pour l'URE et des ERs ?

- Contexte **réglementaire** et **institutionnel**
 - Mise en place/renforcement d'agences d'efficacité énergétique et de promotion des ERs
 - Dispositions **incitatives financières** et réglementaires
- Partenariat public-privé
- **Regroupement** de projets
- Mécanismes de marché (MDP)



Rôle de l'APD pour le développement de l'URE et des ERs

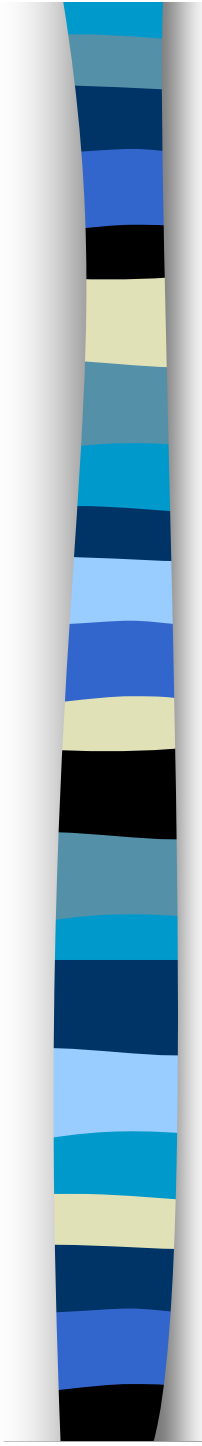
- Prise en charge du surcoût immédiat
- L'APD est un « **démarrreur** » qui n'est utile que si les investissements privés suivent



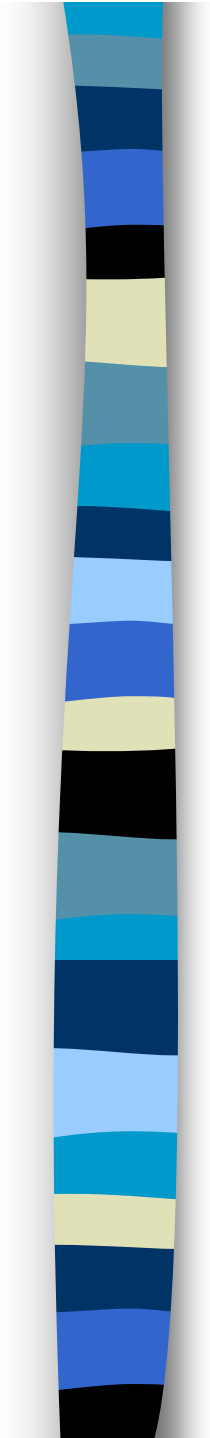
Message

- « Le développement durable, c'est tout d'abord produire **plus** d'énergie, **plus** de pétrole, **plus** de gaz, **peut-être plus** de charbon et de nucléaire, et **certainement plus** d'énergies renouvelables. Dans le même temps, il faut s'assurer que cela ne se fait pas au détriment de l'environnement. »

Michel de Fabiani, président de **BP France**,
4e rencontres parlementaires sur l'énergie,
jeudi 11 octobre 2001

- 
- Aujourd'hui, nous recevons trois éducations différentes ou contraires : celles de nos pères, celles de nos maîtres, celle du monde.
 - Ce qu'on nous dit dans la dernière **renverse** toutes les idées des premières

Montesquieu, L'esprit des lois, 1748

- 
- Comment mettre en œuvre **les réformes structurelles** (changer les mode de consommation et style de vie), imposer **l'intérêt général** et **long terme**, sans susciter des levées de boucliers?
 - Pour le pouvoir la question la plus difficile n'est pas savoir **que faire** mais **comment le faire**



Les délais de réponse temporelle

- 10 ans
 - Délai minimal de construction d'une **grosse installation** : site d'extraction, centrale électrique, réseau de distribution.
 - **Infrastructure** lourde de transport, port.
- 10 – 15 ans
 - Délai de renouvellement de la plupart des **biens de consommation** courants : chaudière, électroménager, voiture.
- Une capacité de forte bifurcation au-delà de 10 ans.



L'URE et ENR en Méditerranée à quel prix ?

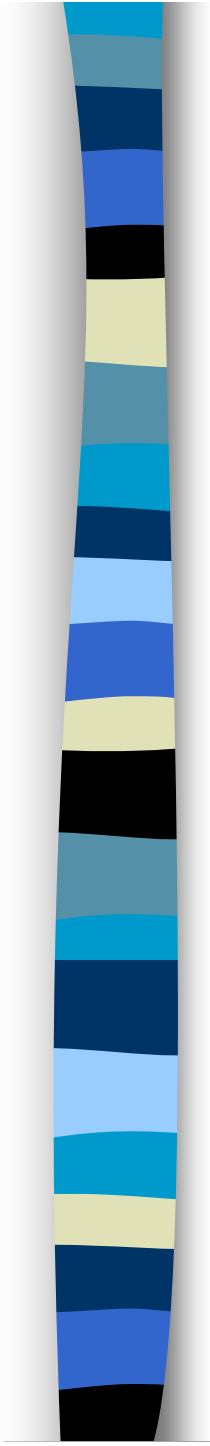
La **quadruple opposition**:

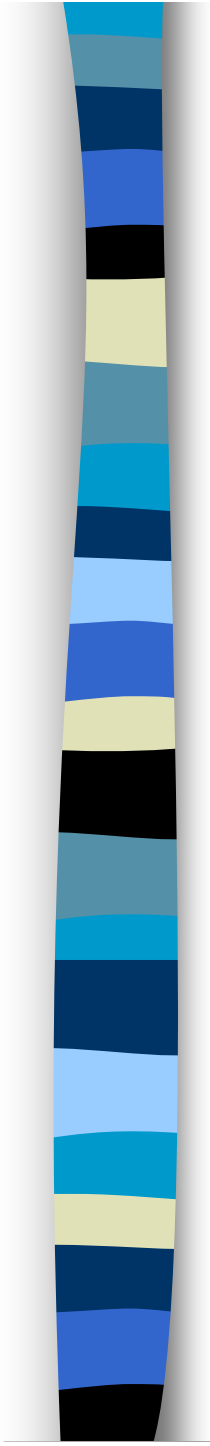
- Le citoyen et le consommateur
- Le citoyen et le politique
- Le consommateur et les entreprises
- L'État et les entreprises

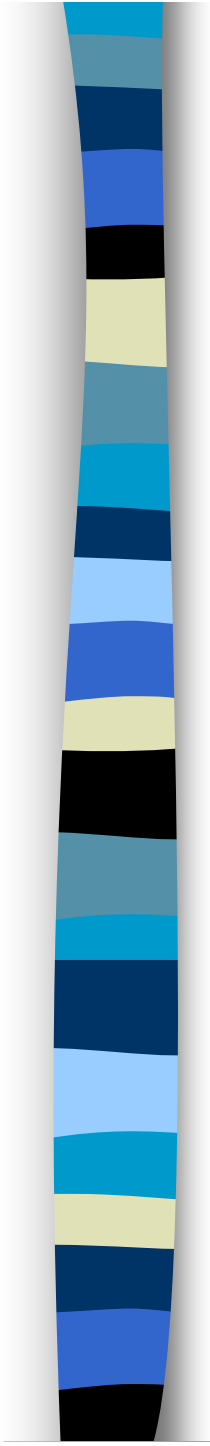


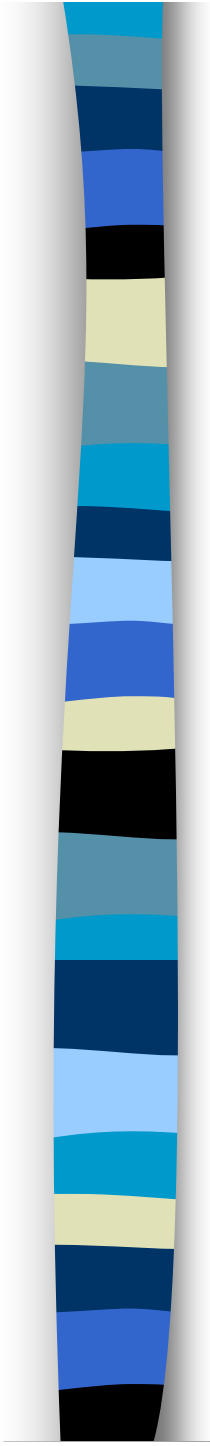
La spirale infernale

- Le consommateur/citoyen subit le «poids des structures »
- Les entreprises ne veulent pas perdre leurs profits
- Les entreprises survivent dans le court terme

- 
- Les politiques préfèrent faire des **discours enflammés** plutôt que de risquer de perdre leur électorat en prenant des mesures impopulaires
 - Les gouvernements invoquent les **contraintes extérieures** et cherchent à se faire réélire

- 
- Développement énergétique durable en MED (ENR/URE): un **espace d'opposition** et pas de réconciliation (notion de complexité, espace d'arbitrage,.....)
 - Nous sommes dans une civilisation du **temps contradictoire** CT/LT: difficile à réconcilier

- 
- URE et lutte contre le changement climatique: problème de **responsabilité** et pas de **culpabilité**
 - Redéfinir la **notion du progrès**, redéfinir la notion d'abondance
 - Imaginer **l'avenir autrement**, c'est déjà vouloir changer le présent, réfléchir tous ensemble c'est aussi partager la connaissance et **créer du lien social**

- 
- Le **citoyen** est aveugle sans les lunettes de **l'expert**
 - Le rêve consensuel **des générations présentes** est souvent un accord momentané pour que rien ne change et pour transmettre aux **générations futures** le fardeau de nos irresponsabilités collectives.
 - La prospective doit être **participative**, mais la stratégie qui s'en inspire revient à l'Etat.